

Feu vert pour le rachat de l'arsenal à Saint-Prex

Les pompiers de Saint-Prex, de Buchillon et d'Etoy s'installeront sur ce site militaire. La Commune pourra ainsi récupérer leurs locaux au centre du village

«C'est une belle opération pour le futur de notre commune», s'enthousiasme Daniel Mosini, syndic de Saint-Prex. Mercredi soir, le Conseil communal a plébiscité le rachat de la parcelle de l'arsenal de Saint-Prex, propriété d'Armasuisse, pour 1,5 million de francs. Une aubaine pour les services du feu de Saint-Prex, de Buchillon et d'Etoy, qui pourront ainsi se regrouper dans une seule et même caserne.

«Ce site est idéalement placé au milieu de notre périmètre d'intervention, se réjouit le commandant Alexandre Groeneweg, rappelant que les pompiers sont actuellement répartis entre Etoy et Saint-Prex. Nous allons pouvoir mettre notre matériel en commun, ce sera un réel avantage au niveau logistique.»

En acquérant cette parcelle de 10 500 m² située à l'est du village, la Commune fait d'une pierre deux coups. D'une part, elle récupérera les locaux occupés par les hommes du feu à côté de l'admini-

nistration communale. «Nous allons mener une réflexion quant à l'affectation future de ce secteur, indique Daniel Mosini. Nous réaliserons une étude de faisabilité pour déterminer si nous désirons transformer ou rénover les lieux, que nous pourrions par exemple destiner au social ou à la culture.» Dans l'intervalle, cet espace sera mis à disposition des sociétés locales.

«Ce site est idéalement placé au milieu de notre périmètre d'intervention»

Alexandre Groeneweg,
commandant des pompiers
de Saint-Prex

Le second volet de ce rachat concerne la location de locaux dans les deux bâtiments dressés sur la parcelle de l'arsenal: «Nous attendons les retours de différents partenaires, mais ces lieux n'abriteront que des activités d'intérêt public et parapublic, précise le syndic. Nous allons devoir analyser les besoins et évaluer les travaux à entreprendre.» **N.R.**